

Technologies et interprètes : un éventail de solutions pour renforcer l'accessibilité et la collaboration

Les entreprises, les lieux culturels et les établissements qui reçoivent du public disposent de différents moyens pour favoriser l'intégration et la participation des personnes malentendantes ou sourdes. En voici quelques exemples.

Cet article est proposé par : Fondation A Capella, FoRom écoute, ASPEDA, SGB-FSS

Les boucles magnétiques

Les boucles magnétiques sont des systèmes d'aide à l'écoute destinés aux personnes malentendantes équipées d'un appareil auditif avec la position T. Installées dans des salles, aux guichets ou sur les téléphones, elles permettent de transmettre directement les sons aux prothèses auditives en éliminant les bruits ambiants. FoRom écoute met à disposition une [liste des lieux équipés de ces dispositifs](#).

Les codeurs et codeuses-interprètes en langue parlée complétée (LPC)

La LPC est un complément gestuel à la langue orale, conçu pour faciliter la compréhension des personnes sourdes et malentendantes, y compris celles qui sont appareillées et/ou lisent sur les lèvres. Il est possible d'engager un codeur ou une codeuse-interprète en LPC via la [Centrale des codeurs/codeuses-interprètes \(CCI\) de la Fondation A Capella](#) pour différents types d'intervention.

Les interprètes en langue des signes française (LSF)

La LSF est une langue gestuelle à part entière. Les interprètes assurent une traduction simultanée du français vers la langue des signes lors de réunions, conférences, spectacles et autres événements. Il est possible de faire appel à un-e interprète via l'[Association des interprètes LSF indépendantes](#) ou via [Procom](#).

Les appels téléphoniques avec relais vidéo ou texte

Divers systèmes offrent la possibilité aux personnes sourdes ou malentendantes de passer des appels en langue des signes ou par texte. Procom, par exemple, propose [un service de relais gratuit](#). Une personne relais assure la communication : elle échange par écrit ou en langue des signes avec la personne malentendante ou sourde et communique oralement avec l'interlocuteur entendant. Ce service peut également être utilisé par les personnes entendant qui souhaitent contacter une personne vivant avec une déficience auditive.

Les outils de retranscription

Les dispositifs qui permettent de retrouver par écrit ce qui se dit à l'oral sont nombreux et applicables aux différents types d'événements et d'interactions. Ces solutions permettent de lire le contenu sur un écran disposé dans la salle ou sur un dispositif personnel. [SWISS TXT](#) et l'[Association Ecoute Voir](#) font partie des prestataires dans ces domaines.

Les organisations qui collaborent au projet « Voir pour comprendre » se tiennent à votre disposition pour vous renseigner et vous orienter : leurs coordonnées figurent sur la [page contact](#) de ce site.

Autres conseils pour rendre vos interactions plus fluides

Vous avez envie d'en savoir plus et de contribuer à créer un environnement plus inclusif et accessible ? Découvrez l'[affiche](#) et le [marque-page](#) « Voir pour comprendre », des supports gratuits qui présentent neuf conseils essentiels pour la communication avec les personnes sourdes ou malentendantes.

Voir pour comprendre est un projet conjoint de la Fondation A Capella, de FoRom écoute, de la SGB-FSS et de l'ASPEDA.